



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE GUADELOUPE

Parc d'activités de Providence

ZAC de Dothémare

BP 480 – 97 183 Les Abymes

## RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

**Collège Fernand Balin – Anse-Bertrand**

**Académie de la Guadeloupe**

**Année scolaire 2021-2022**



### Groupe d'évaluateurs

- Erika DELVER, personnel de direction
- Hélène KANCEL, personnel de direction
- Charles SALIBUR, IEN ET
- Jocelyne VIEILLOT, IA-IPR, coordonnatrice du groupe d'évaluateurs externes

## 1. Organisation et modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

### 1.1. L'auto-évaluation

#### Organisation de l'auto évaluation

**Consultation des instances** : conseil pédagogique, conseil d'administration

**Constitution d'un comité de pilotage** : le chef d'établissement – la CPE - deux professeurs de lettres – le professeur de SVT – le professeur d'espagnol

**Constitution de groupes de travail spécifiques** : personnel de direction, vie scolaire, élèves, parents, association, représentants collectivités,

Chaque groupe a travaillé un domaine, a rédigé une synthèse, puis il y a eu une mise en commun

**Comité de rédaction** : comité de pilotage

**Les outils et modalités retenus** :

- enquêtes par questionnaires parents, élèves et personnels, élus et associations
- recueil de données chiffrées ; APAE, données internes
- réunion plénière un vendredi matin avec banalisation des cours et 2 réunions le vendredi après-midi, temps habituellement libéré pour les élèves.

### 1.2. L'évaluation externe

Groupe d'évaluation externe composé de membres : IA IPR, IEN ET, personnels de direction

**L'évaluation externe a été conduite en plusieurs temps.**

- Préparation de l'évaluation externe
- Visite du collège et entretiens sur 2 jours : visite des locaux, entretiens et temps d'observation d'une séance du dispositif Devoirs faits
- Phase d'exploitation des données

23/11/2021	Prise de contact de l'équipe d'évaluateurs externes avec le principal par visioconférence. Présentation des modalités de l'évaluation externe, transmission du calendrier prévisionnel
Entre le 23/11/2021 et le 28/01/2022	Consultation des données APAE du collège.
31/01/2022	Transmission du rapport d'auto-évaluation à l'équipe d'évaluateurs externes
Entre le 01/02/2022 et 03/02/2022	Prise de connaissance individuelle par les évaluateurs du rapport d'auto-évaluation (71 pages) et du document annexé : le livret de rentrée 2021. - Analyse des pièces transmises et des données ; - Recensement des pièces supplémentaires à demander. - Etablissement de la liste des personnes à rencontrer et des activités à observer.
04/02/2022	Réunion du groupe d'évaluateurs : préparation de la visite dans l'établissement (16h). Liste des personnes à rencontrer et des activités à observer. Demande de pièces supplémentaires : EDT classes – Bilan Devoirs faits – Bilan CDI – Projet REP – Plans de continuité pédagogique – Statistiques des sanctions par classe.
09/02/2022	Transmission du planning de la visite par le chef d'établissement
10/02/2022 et 11/02/2022	Visite dans l'établissement en fonction du planning élaboré par le chef d'établissement (2 journées) (cf. planning en annexe)
11/02/2022 au 21/03	Croisement des regards des évaluateurs externes sur les observations et échanges et rédaction du pré-rapport d'évaluation externe )
23/03/2022	Transmission du pré-rapport d'évaluation externe au chef d'établissement
29/03/2022	Phase contradictoire - Restitution auprès de l'équipe de direction et du comité de pilotage
24/06/2022	Restitution en CA

## 2. Caractéristiques et contexte de l'établissement

Le collège Fernand BALIN a ouvert ses portes en 1965. Il est situé au sein de la commune d'Anse Bertrand, dont l'économie est basée principalement sur l'agriculture, et plus particulièrement la culture de la canne à sucre. L'établissement est classé REP depuis 2014, ainsi que toutes les écoles de la commune : EMPU de Campêche, EEPU de Guéry, EEPU José Moustache, EEPU Jules Plaisance.

L'environnement de l'établissement se caractérise par :

- une faible densité de la population (66,2/km<sup>2</sup> en 2018)
- une baisse démographique, une population vieillissante.
- l'absence d'infrastructures sportives et culturelles, en dehors de l'hippodrome et de la bibliothèque municipale.

Le collège a été entièrement rénové et possède un espace sportif non couvert

L'établissement n'héberge pas de dispositifs SEGPA, ULIS, les plus proches étant situés dans les communes de Petit-Canal, Port-Louis et Morne-à-l'Eau.

Le collège fait partie d'un Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL), dont l'établissement tête de réseau est le lycée polyvalent Nord Grande Terre, situé dans la commune de Port Louis.

Le collège Fernand Balin n'hébergeant pas non plus d'UPE2A, bénéficie de l'intervention d'une enseignante itinérante, rattachée au collège Maximilien Vrécord à Petit-Canal.

L'offre de formation de l'établissement inclut 3 dispositifs d'enseignements facultatifs :

- 2 dispositifs bilangues en classe de 6<sup>ème</sup> (anglais –espagnol et anglais-créole) ;
- 1 dispositif langues et cultures de l'antiquité (LCA) comprenant l'enseignement du latin en Cycle 4.
- 1 dispositif langues et cultures régionales (LCR) en cycles 3 et 4.

Un enseignement facultatif de DNL histoire-géographie en langue anglaise est en outre proposé aux élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Atouts	Faiblesses	Risques	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège rénové, calme, à taille humaine qui bénéficie d'un cadre de vie agréable et apaisant.</li> <li>- Choix de certaines familles de Port Louis, commune voisine, de scolariser leurs enfants au collège en raison d'un climat scolaire positif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège éloigné du centre du département et des centres culturels. De nombreux personnels résident loin du collège ; le domicile de nombreux élèves est également éloigné du collège,</li> <li>- Absence d'espace sportif couvert.</li> <li>- Réduction des heures réglementaires d'EPS liée au temps de trajet en bus pour les activités nautiques dans la commune voisine de Port Louis.</li> <li>- Des coupures d'eau récurrentes, une citerne d'eau qui n'est pas opérationnelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution progressive des effectifs d'élèves reflétant la baisse des effectifs dans l'académie.</li> <li>- Impact de la crise sanitaire et des crises sociales sur la qualité des apprentissages réalisés par les élèves.</li> </ul>	<p>Projets visant à rendre la commune d'Anse-Bertrand plus attractive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet porté par la mairie de la création d'une MFR autour des métiers de la filière hippique, suite à la création récente d'un centre équestre à Petit-Canal.</li> <li>- Projet de création d'une salle théâtre au sein de la commune.</li> <li>- Aménagement du spot de la plage de la Chapelle en un site multi-activités.</li> </ul>
Des équipes relativement stables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des services partagés entre plusieurs établissements pour certains enseignants : affectations tardives ou personnels différents à chaque rentrée.</li> </ul>	Impact sur la pérennité des projets pédagogiques et éducatifs débutés.	

### Les élèves

Le collège, qui a une capacité d'accueil de 350 élèves, en accueille 199 à la rentrée 2021, répartis dans 8 divisions (2 divisions par niveau). La majorité des élèves proviennent des 4 écoles primaires d'Anse-Bertrand.

Le dispositif cordées de la réussite fonctionne avec deux lycées du bassin nord Grande Terre : le LPO Port Louis et le LDM Louis Delgrès.

Les CSP des parents :

- Cadres supérieurs et enseignants, en progression de 5 points sur 5 ans.
- Cadres moyens, supérieurs à ceux de l'Académie de 3 points.
- Ouvriers et inactifs, inférieurs à ceux de l'académie de 8 points.
- Employés, artisans, commerçants et agriculteurs supérieurs de 9 points à ceux de l'Académie.

L'IPS, de 92.6, est supérieur de 6 points à celui de l'Académie (86.8).

44 % d'élèves sont boursiers, taux identique à celui de l'académie. Le taux 3 est inférieur à celui de l'académie, tandis que le taux 1 est supérieur. 70% des élèves sont demi-pensionnaires.

### **Les personnels**

L'équipe de direction comprend un principal, en poste depuis la rentrée 2020 et une adjointe gestionnaire, en poste depuis la rentrée 2017.

L'équipe de direction est entourée d'une secrétaire de gestion à temps partiel (50%), d'une secrétaire de direction en poste depuis 2016 ; 19 professeurs, dont 4 enseignants contractuels ; un professeur documentaliste affecté à la rentrée 2021 ; une CPE contractuelle animant une équipe de 7 AED, dont 2 à temps plein ; 5 ATTEE. La Psy-En intervient dans deux autres établissements, tandis que l'infirmière, qui effectue ses missions dans l'ensemble du secteur d'Anse-Bertrand (écoles et collège), intervient également au collège de Port Louis, sans compensation du temps partiel de 80% dont elle est bénéficiaire.

Sur les 19 enseignants que compte l'établissement, 7 sont affectés sur des BMP et des services partagés avec d'autres établissements (français, latin, histoire-géographie, anglais, créole, éducation musicale et arts plastiques).

L'équipe des enseignants titulaires se caractérise par sa stabilité et son implication dans les projets et les dispositifs.

Le climat est serein entre les différents personnels et partenaires.

### **L'organisation et le fonctionnement de l'établissement**

L'accueil des élèves le matin a lieu à 6h30 pour les élèves arrivant par le transport scolaire et à 6h45 pour tous les autres. Il est à 13h30 l'après-midi pour les élèves externes.

Les cours se déroulent de 7h à 12h05 le matin, du lundi au vendredi, et de 13h35 à 16h35 l'après-midi les lundis, mardis et jeudis. La pause méridienne est d'une durée d'1h30.

Le collège dispose d'un réfectoire, avec une cuisine de maintien au chaud, pour accueillir les demi-pensionnaires, les repas étant livrés par un prestataire.

Les activités proposées aux élèves sur la pause méridienne sont animées par le professeur documentaliste, des enseignants, des AED, ainsi que la secrétaire. La participation des élèves aux ateliers proposés est importante. Ces derniers incluent : un club cinéma, un atelier manga, un atelier théâtre, un atelier crochet, des jeux de société, un atelier dédié à la création d'un journal du collège.

Le contexte de la crise sanitaire et de la crise sociale a conduit le collège à adopter à la rentrée 2021 une organisation des conseils de classe en semestre, avec un bilan de mi-parcours.

Les réunions des personnels se tiennent généralement le vendredi après-midi, libéré pour les élèves.

Divers dispositifs et actions sont mis en place afin de prendre en compte l'hétérogénéité des profils d'élèves :

- dispositifs PAP, PAI, PPS, PPRE ;
- dispositif Devoirs faits inscrit dans l'emploi du temps des élèves. Modalités des inscriptions : choix des familles, sur proposition de l'équipe pédagogique ;
- dispositif « aide aux devoirs-leçons », inscrit dans l'emploi du temps des élèves ne suivant pas d'enseignement optionnel. Modalités des inscriptions : obligatoires.

Diverses activités sportives sont proposées aux élèves en APPN et en UNSS le mercredi et le vendredi après-midi. Elles incluent le surf, la danse, la course d'orientation.

### **3. Mise en perspective par domaine**

Les axes d'observation choisis par le groupe d'évaluateurs concernaient :

- La gestion de l'hétérogénéité
- les choix d'orientation des élèves
- le lien entre les différents acteurs de l'établissement (entre les professeurs, entre le CDI et les professeurs)
- les relations avec les familles.

L'enjeu était d'interroger l'efficacité des choix mis en œuvre et d'être force de proposition afin d'améliorer les résultats des élèves.



### 3.1. Domaine 1 - Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

	Points forts et réussites du domaine	Points de vigilance/Marges de progrès	Pistes de travail
Acquis scolaires, résultats des élèves et équité	<p>Capacité indéniable des équipes à faire réussir les élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De bons taux de réussite au DNB : 91% en 2019 avec une valeur ajoutée de 5 points par rapport à l'académie, 100% en 2020 (valeur ajoutée : + 3 points).</li> <li>Ecart faible entre le taux de réussite au DNB et celui des PCS défavorisés.</li> <li>Taux d'accès de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> supérieur à 80% en 2019 et 2020 (Valeurs ajoutées de 4 et 5 points par rapport à l'académie).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse des scores aux évaluations d'entrée en 6<sup>ème</sup> entre 2019 et 2020 en français comme en mathématiques avec une augmentation importante de la part d'élèves ayant un niveau fragile ou insuffisant.</li> <li>Familiarisation des élèves avec l'outil informatique avant la passation des évaluations nationales à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.</li> <li>Connaissance insuffisante des élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.</li> <li>Echange d'informations outils et temps dédiés</li> <li>Ecart entre le ponctuel et le continu. Exception faite de la session 2020, passée en contrôle continu, note moyenne à l'écrit du DNB inférieure à la moyenne académique, part importante d'élèves obtenant une note inférieure à la moyenne.</li> </ul>	<p><b>Préparation des élèves aux évaluations nationales</b></p> <p>→ Mise en place prévue par les équipes à la rentrée prochaine de plusieurs séances de prise en main de l'outil informatique avant la passation des évaluations nationales.</p> <p><b>Repérage des élèves en difficulté</b></p> <p>→ Organisation d'un accueil particulier pour les élèves de 6<sup>ème</sup> : parents, médecin, infirmière, assistante sociale, psy EN, afin d'effectuer un dépistage.</p> <p>→ Partage d'informations avec les équipes pédagogiques et éducatives, écoles primaires et collège.</p>
Choix pédagogiques, enseignement et apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suite au bilan diagnostic et aux évaluations nationales : <ul style="list-style-type: none"> <li>En français en classes de 6<sup>ème</sup> : atelier lecture (1h hebdomadaire) et projet « les grands lisent aux petits ».</li> <li>En mathématiques, en classes de 6<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, accompagnement personnalisé dispensé en co-enseignement par deux professeurs (1h hebdomadaire)</li> <li>Sur la marge d'autonomie de l'établissement, des groupes à effectifs réduits pour favoriser l'apprentissage des pratiques expérimentales et l'utilisation d'outils mathématiques par les élèves.</li> </ul> </li> <li>Formation des élèves à l'utilisation de l'outil numérique</li> <li>Organisation de devoirs communs en espagnol, Histoire-géographie et sciences</li> <li>Organisation de DNB blanc (écrit et oral)</li> <li>Adoption à la rentrée 2022 de l'évaluation des élèves par compétences.</li> <li>Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) proposés à chaque niveau d'enseignement, axés sur le développement durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu d'échanges avec le 1<sup>er</sup> degré depuis le début de la crise sanitaire.</li> <li>Peu d'échanges de pratiques au sein des équipes enseignantes</li> <li>Difficulté d'organiser des temps communs de concertation</li> <li>Information tardive concernant les élèves à besoins particuliers</li> <li>Accompagnement personnalisé non formalisé dans l'EDT des élèves en dehors des mathématiques</li> <li>Un enseignement de DNL histoire-géographie en langue anglaise, assuré par une unique enseignante, affectée au collège de Port Louis depuis la rentrée 2021.</li> </ul>	<p><b>Dispositifs de remédiation et de suivi</b></p> <p>→ Formalisation et intégration de l'accompagnement personnalisé dans l'EDT des élèves et des professeurs avec les horaires réglementaires soit 3 heures en 6<sup>ème</sup>.</p> <p>→ Devoirs faits : poursuite et amélioration de l'organisation en impliquant plus de professeurs et ainsi que des associations.</p> <p>→ Mesure de l'efficacité des choix opérés dans l'accompagnement des élèves.</p> <p><b>Pratiques d'évaluations</b></p> <p>→ Poursuite des devoirs communs et du DNB blanc.</p> <p>→ Accompagnement des corps d'inspection dans les pratiques d'évaluation.</p> <p><b>Pratiques collaboratives</b></p> <p>→ Intensification des temps de concertation pédagogique inter degrés et au sein des équipes du collège pour développer le travail collaboratif, faire évoluer les pratiques et les outils, échanger les pratiques.</p> <p>→ Amélioration de l'échange d'informations pour connaître le parcours scolaire en primaire de tous les élèves.</p> <p>→ Mise en place d'un suivi de cohortes de la maternelle au collège (sur les compétences acquises/LSU) pour une exploitation des données par les équipes.</p>
Personnalisation des parcours, orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers orientation FOLIOS inscrits à l'EDT des élèves de 3<sup>ème</sup>.</li> <li>Obtention du 1<sup>er</sup> vœu pour la 2<sup>nd</sup>e GT et le CAP.</li> <li>Augmentation de la part d'élèves s'orientant en 2<sup>nd</sup>e GT.</li> <li>Augmentation de la part d'élèves optant pour l'enseignement agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté à placer des temps de rencontre entre la Psy-En et les professeurs principaux.</li> <li>Nombre limité de places en classe de 2<sup>nd</sup>e de la voie professionnelle conduisant à des orientations par défaut.</li> <li>Limitation des ambitions des élèves, optant pour des lycées de la région Nord Grande Terre pour éviter une affectation loin de leur domicile.</li> <li>Annulation en 2020-2021 des visites de lycées par les élèves en raison du contexte sanitaire.</li> <li>Suivi des cohortes d'élèves post-3<sup>ème</sup> et post-bac.</li> </ul>	<p>→ Pérennisation de l'enseignement de la DNL histoire-géographie en langue anglaise en encourageant les professeurs d'histoire-géographie à s'inscrire à la certification complémentaire.</p> <p>→ Impulsion du volet politique d'orientation du collège, notamment par une meilleure information des familles s'agissant des possibilités existantes en dehors des lycées de proximité, par une implication des équipes enseignantes dans la construction du parcours des élèves, notamment dans le cadre du parcours Avenir.</p> <p>→ Mise en place d'un suivi des cohortes post-3<sup>ème</sup> pour une exploitation par les équipes.</p>
Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de continuité pédagogique : réflexion des équipes sur l'alternance des modalités d'enseignement en distanciel et en présentiel, organisation de l'EDT, suivi individuel des élèves...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connexions internet instables dans la commune d'Anse-Bertrand.</li> <li>Pratique de l'outil informatique non maîtrisée par certains enseignants</li> <li>Peu d'échanges et de travail collaboratif formalisés au sein des équipes (objectifs ou méthodes communes, progressions pédagogiques communes).</li> </ul>	<p>→ Demande FIL en cours : formation à l'outil et à l'utilisation de ressources numériques par les enseignants.</p> <p>→ Formalisation des temps de concertation, notamment au sein du conseil pédagogique.</p>

### 3.2. Domaine 2 - La vie et le bien-être de l'élève/Le climat scolaire

	Points forts	Points de vigilance/Marges de progrès	Pistes de travail
Climat scolaire et bien-être à l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bon climat scolaire, calme et agréable</li> <li>1<sup>er</sup> prix académique remporté par les élèves du collège en 2018 dans le cadre du concours national Non au harcèlement (NAH)</li> <li>Projets CESC avec la SVT: prévention du harcèlement, éducation à la sexualité, estime de soi, égalités filles-garçons, nutrition...</li> <li>Distribution de fruits au collège, les élèves arrivant au collège sans avoir pris de petit-déjeuner.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problématique du harcèlement évoquée lors des entretiens.</li> <li>Des jeux dangereux lors des récréations.</li> <li>De rares altercations entre élèves aux abords du collège.</li> <li>Abords des toilettes nécessitant une surveillance lors des récréations.</li> </ul>	<p><b>Education à la santé</b></p> <p>→ Mise en œuvre de la campagne de sensibilisation prévue sur l'importance du petit-déjeuner.</p> <p>→ Sollicitation de l'aide de la préfecture et la CAF pour l'organisation d'un petit-déjeuner à l'arrivée des élèves au collège.</p> <p>→ Poursuite du projet de distribution de fruits.</p> <p><b>Prévention de la violence et du harcèlement</b></p> <p>→ Reprise des actions de prévention contre le harcèlement en y associant le CVC.</p> <p>→ Intervention prévue de l'équipe mobile de sécurité</p> <p>→ Elaboration d'un plan de mesures disciplinaires alternatives</p> <p>→ Amélioration en cours du zonage de surveillance lors des pauses.</p> <p><b>Prévention du décrochage</b></p> <p>→ Renforcement du plan de suivi et d'accompagnement des élèves pré-décrocheurs.</p>
Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de connaissance par les élèves du règlement intérieur du collège en début d'année scolaire.</li> <li>Des professeurs référents sur chaque cycle d'enseignement.</li> <li>CPE référente de la mission de prévention de décrochage scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques absences d'élèves justifiées mais récurrentes.</li> <li>Bilan des exclusions temporaires au 7 février 2022 : 6 élèves de 5<sup>ème</sup> et 2 élèves de 4<sup>ème</sup>.</li> </ul>	<p><b>Rythme des élèves</b></p> <p>→ Proposition de la représentante de la collectivité de tutelle de soumettre au conseil départemental la possibilité d'une deuxième rotation des transports scolaires afin de mieux tenir compte du rythme des élèves de 6<sup>ème</sup> en particulier.</p> <p><b>Rôle des AED</b></p> <p>→ Mise en place de formation pour les AED dans la prise en charge des élèves dans le cadre de l'aide au travail personnel des élèves hors la classe.</p> <p><b>Place du CDI</b></p> <p>→ Elaboration en cours d'une politique documentaire pour le CDI, à partir du projet d'établissement.</p> <p>→ Renforcement du travail collaboratif avec les équipes enseignantes et le professeur documentaliste.</p> <p>→ Poursuite et renforcement de la mise en valeur des réussites des élèves dans les activités scolaires, culturelles, sportives et éducatives.</p> <p><b>Rôle de la Psy-EN</b></p> <p>→ Recherche de temps de concertation avec les équipes.</p>
Temps et espaces scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation importante des ½ pensionnaires aux ateliers positionnés sur la pause méridienne, notamment au CDI.</li> <li>Devoirs faits et Aide aux leçons inscrits dans les EDT des élèves. Dispositifs animés par les enseignants et les AED.</li> <li>Dispositif « Ecole ouverte » en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'une définition d'une politique documentaire pour le CDI/Reconstitution de la base documentaire.</li> <li>Sollicitation du professeur documentaliste dans les projets mis en place par les équipes enseignantes.</li> <li>Des contraintes de circuit du transport scolaire impliquant un réveil précoce des élèves, notamment ceux de 6<sup>ème</sup> (4h/5h du matin pour nombre d'entre eux), avec un début des cours à 7h.</li> </ul>	<p><b>Rôle des AED</b></p> <p>→ Mise en place de formation pour les AED dans la prise en charge des élèves dans le cadre de l'aide au travail personnel des élèves hors la classe.</p> <p><b>Place du CDI</b></p> <p>→ Elaboration en cours d'une politique documentaire pour le CDI, à partir du projet d'établissement.</p> <p>→ Renforcement du travail collaboratif avec les équipes enseignantes et le professeur documentaliste.</p> <p>→ Poursuite et renforcement de la mise en valeur des réussites des élèves dans les activités scolaires, culturelles, sportives et éducatives.</p> <p><b>Rôle de la Psy-EN</b></p> <p>→ Recherche de temps de concertation avec les équipes.</p>
Inclusion scolaire et équité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue régulière du CESC.</li> <li>Collaboration étroite entre l'assistante sociale et l'infirmière dans le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>Recensement par l'infirmière des besoins des élèves et des aménagements nécessaires, en lien avec la MDPH.</li> <li>Test ROC réalisé par la référente Dys et liste d'élèves repérés transmise au médecin scolaire..</li> <li>Mise en place de PAI, PAP et PPRE.</li> <li>Suivi de 5 élèves par une AESH, en lien avec les professeurs, principalement en français et mathématiques.</li> <li>Intervention d'un enseignant itinérant CASNAV auprès des élèves allophones.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation de la Psy-En à la vie du collège.</li> <li>2 AESH nommés à la rentrée, dont une en ASA effectuant un suivi en distanciel.</li> <li>Suivi des élèves par 1 AESH sur les 4 niveaux d'enseignement.</li> <li>Affectation tardive de l'AESH : difficulté pour préparer la rentrée avec les parents.</li> </ul>	<p><b>Rôle des AED</b></p> <p>→ Mise en place de formation pour les AED dans la prise en charge des élèves dans le cadre de l'aide au travail personnel des élèves hors la classe.</p> <p><b>Place du CDI</b></p> <p>→ Elaboration en cours d'une politique documentaire pour le CDI, à partir du projet d'établissement.</p> <p>→ Renforcement du travail collaboratif avec les équipes enseignantes et le professeur documentaliste.</p> <p>→ Poursuite et renforcement de la mise en valeur des réussites des élèves dans les activités scolaires, culturelles, sportives et éducatives.</p> <p><b>Rôle de la Psy-EN</b></p> <p>→ Recherche de temps de concertation avec les équipes.</p>
Gestion de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation par l'infirmière des élèves aux autotests.</li> <li>Travail de collaboration avec la SVT sur l'immunité et la génétique.</li> <li>Port du masque accepté par tous les élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 ou 3 élèves sur une classe de 20, ayant reçu une première injection.</li> <li>Absence de formation suivie par les ATTEE s'agissant de la désinfection des salles.</li> </ul>	<p>→ Poursuite de la formation des élèves à la prise d'autotests.</p> <p>→ Poursuite du travail de collaboration avec la SVT en y incluant d'autres disciplines.</p> <p>→ Mise en place de la formation des ATTEE par la collectivité de tutelle.</p>

### 3.3. Domaine 3 - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

	Points forts et réussites du domaine	Points de vigilance/Marges de progrès	Pistes de travail
Orientations stratégiques de l'établissement, projet de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des équipes sur les chantiers suivants (lettre de rentrée 2021 du principal) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration de stratégies pédagogiques visant à prendre en compte les besoins des élèves, suite à la période de confinement</li> <li>- suivi, prise en charges et inclusion des EBEP.</li> <li>- finalisation du projet d'établissement</li> <li>- réalisation de deux projets de formation FIL</li> <li>- mise en œuvre du projet ERASMUS+.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formalisation des orientations stratégiques à travers le projet d'établissement (Le précédent couvrant la période 2016-2019).</li> <li>• Nouveau projet de réseau en cours de finalisation (Le précédent couvrant la période 2018-2022).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Finalisation du projet d'établissement et du projet de réseau</li> <li>➔ Impulsion d'une mise en synergie des actions du CVC et des éco-délégués.</li> </ul>
Fonctionnement des instances de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CA se déroulant dans de bonnes conditions.</li> <li>• Conseil pédagogique : tenue régulière.</li> <li>• CEC : 2 réunions par trimestre.</li> <li>• COPIL REP : 1 réunion par trimestre.</li> <li>• CVC installé. Consultation et implication des représentants (création d'un nouveau logo pour le collège, concours de <i>slams</i> et de poèmes, réflexion sur l'aménagement des espaces verts et de détente pour les élèves...)</li> <li>• Eco-délégués (actions diverses et projet ERASMUS+ impliquant la SVT et la DNL histoire-géographie).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de collaboration entre le CVC et les éco-délégués.</li> </ul>	
Gestion des ressources humaines et développement professionnel des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe stable d'enseignants titulaires.</li> <li>• Une salle des professeurs fonctionnelle et conviviale.</li> <li>• Protocole de suppléance des professeurs absents voté au CA à la rentrée 2020. Des professeurs volontaires en lettres, maths et science.</li> <li>• Formations d'initiative locale programmées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation des élèves par compétences;</li> <li>- usages du numérique éducatif.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affectations tardives d'enseignants sur BMP, affectation de personnels différents à chaque rentrée (enseignants en service partagé, secrétaire d'intendance, AESH...).</li> <li>• Suppléances de courte durée principalement effectuées selon les affinités entre les professeurs.</li> <li>• 1 formation d'initiative locale non réalisée en raison du contexte sanitaire et social : usages du numérique éducatif.</li> <li>• Amicale du collège inactive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Pérennisation par les services du Rectorat, sur une période déterminée, des affectations des personnels en service partagé.</li> <li>➔ Elargissement des remplacements de courte durée à toutes les disciplines lorsque possible.</li> <li>➔ Mise en place de la formation locale dédiée aux usages du numérique éducatif</li> </ul>
Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de continuité pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise en charge en distanciel et en présentiel d'élèves d'un même niveau d'enseignement par certains professeurs.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appropriation par l'ensemble des enseignants des outils et ressources numériques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Accompagnement disciplinaire ou par pôles disciplinaires des corps d'inspection, portant sur l'entraînement et l'évaluation des élèves par compétences au sein de l'établissement, voire en bassin.</li> <li>➔ Accompagnement des AED par le rectorat.</li> <li>➔ Formation des ATTEE par le conseil départemental.</li> </ul>



### 3.4. Domaine 4 – L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

	Points forts et réussites du domaine	Points de vigilance et marges de progrès	Pistes de travail
Relations avec les autorités de rattachement et leurs services ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>De bonnes relations</li> <li>Collectivité de tutelle : financement des APPN, des travaux de rénovation du bâti.</li> <li>Communauté Nord Grande Terre : projet d'aires éducatives terrestres (ATE).</li> <li>Municipalité : Projet de mesures alternatives en discussion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'espace sportif couvert..</li> <li>Citerne d'eau non opérationnelle</li> <li>Des ATTEE en nombre insuffisant (5), pour effectuer les tâches. 1 ATTEE en arrêt de travail, remplacé par ½ poste.</li> <li>Formation des ATTE (des demandes de formation non satisfaites en raison du nombre insuffisant de candidats).</li> </ul>	<p>→ Echanges avec le conseil départemental prévus la semaine ayant suivi la visite de l'équipe d'évaluateurs externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>espace sportif couvert</li> <li>citerne d'eau opérationnelle</li> <li>possibilité d'une deuxième rotation des bus scolaires pour les élèves de 6<sup>ème</sup></li> <li>révision des effectifs d'ATTEE</li> </ul> <p><b>Liaison école/collège</b></p> <p>→ Accentuation de la liaison 1<sup>er</sup> degré/collège en organisant un tutorat entre les élèves de 5<sup>ème</sup> et des élèves de CM1 ou de CM2.</p> <p>→ Poursuite des projets communs au cycle 3 (lecture...).</p> <p>→ Poursuite de l'accueil des élèves de CM2 dans les classes de 6<sup>ème</sup>.</p> <p>→ Intégration des élèves de CM2 dans le dispositif école ouverte .</p> <p>→ Recours à des réunions en visioconférence pour pallier les incompatibilités d'EDT.</p> <p>→ Utilisation d'outils collaboratifs communs aux professeurs des écoles et aux professeurs du collège.</p> <p><b>Liaison collège-lycée</b></p> <p>→ Poursuite et élargissement des projets de partenariats avec d'autres lycées de l'académie.</p> <p>→ Mise en œuvre du partenariat envisagé avec le RSMA.</p>
Collaboration avec les autres établissements (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation du projet de réseau 2018-2022 effectuée au cours de l'année scolaire 2021-2022.</li> <li>Cordées de la réussite en lien avec le LPO Nord Grande Terre et le LDM Delgrès.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté pour mettre en place des séances de travail inter-degrés, en l'absence de moyens de remplacement.</li> <li>Des projets inter-degrés non aboutis en raison du contexte sanitaire et du contexte social.</li> <li>Projet de rencontres de cordées en vue d'un partenariat avec deux autres lycées : le LGT Faustin Fléret (en cours ) et le LGT Baimbridge (rentrée 2022), visant à élargir le champ des possibles en matière d'orientation pour les élèves.</li> </ul>	<p>→ Poursuite des actions en direction des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de l'ensemble des parents à l'utilisation de l'outil numérique (Pronote, plateformes orientation et bourse...).</li> <li>Participation à Devoirs faits.</li> <li>Planification annuelle des réunions et actions afin de permettre aux parents de s'organiser, car travaillant majoritairement en dehors du bassin Nord Grand Terre.</li> </ul>
Alliance éducative avec les parents et co-éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste autonome de représentants de parents.</li> <li>Quelques parents impliqués dans la transmission des informations aux autres parents.</li> <li>Armoire réservée à l'usage des parents dans une salle du collège.</li> <li>Formation des parents allophones à l'utilisation de Pronote par l'intervenante du CASNAV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence : <ul style="list-style-type: none"> <li>d'une formalisation de l'association des parents en CA.</li> <li>d'un calendrier annuel des réunions et actions impliquant les parents</li> <li>d'un espace-parents au sein du collège.</li> </ul> </li> </ul>	<p>→ Poursuite des projets mis en place ou en cours d'élaboration dans le cadre des différents partenariats pour désenclaver le collège.</p> <p>→ Poursuite de la mise en œuvre du projet Erasmus+.</p> <p>→ Mise en œuvre de projets de mobilité virtuelle, physique, ou hybride en langues vivantes.</p>
Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des partenariats mis en place avec des projets impliquant les élèves, dont : Association « Mon école, ma baleine » - Pôle –relais Zones Humides Tropicales (PRZHT) - Association Odyssee (gestion d'un « food truck » - Association diététicienne 2m, rattachée à la MGEN - Bibliothèque municipale - DRAC et UE : projet Erasmus+ sur la biodiversité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de projets de mobilité en langues vivantes</li> </ul>	<p>→ Elaboration d'un vivier d'entreprises pouvant accueillir les élèves de 3<sup>ème</sup></p> <p>→ Organisation du transport des élèves.</p>
Partenariats avec le monde économique et technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stages de 3<sup>ème</sup> réalisés dans les entreprises et administrations situées dans la commune et dans le Nord Grande Terre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des choix de stages privilégiant la proximité géographique.</li> </ul>	<p>→ Poursuite du projet de journal du collège réalisé par les élèves avec l'aide du professeur documentaliste et d'une professionnelle du journalisme.</p>
Communication	<p><b>En interne</b> : Nouveau site internet - Lettre de rentrée - Pronote - Carnet de liaison des élèves - Adresses de messagerie des personnels.</p> <p><b>En externe</b> : Nouveau site internet - Lettre de rentrée - Pronote (informations doublées au format papier) - Carnet de liaison des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication jugée par certains acteurs comme étant insuffisante entre, d'une part, les différentes équipes au sein du collège, d'autre part, entre le collège et les parents.</li> </ul>	



## 4. Bilan global et perspectives

L'équipe d'évaluateurs externes salue la qualité du rapport d'auto-évaluation qui a mobilisé toutes les composantes du fonctionnement du collège, sur un temps contraint, dans un contexte compliqué à la fois par la crise sanitaire et les mouvements sociaux.

Sur la base du rapport d'auto-évaluation et de l'évaluation externe, le groupe d'évaluateurs a pu tirer un certain nombre de conclusions sur les 4 axes d'observation choisis :

- **gestion de l'hétérogénéité** : Une volonté évidente des acteurs de l'établissement pour favoriser la réussite de tous les élèves. La liaison école-collège, ainsi que l'accueil des élèves de 6ème, semble avoir pâti des conséquences de la crise sanitaire. Si la prise en charge des élèves de 6<sup>ème</sup> inclut des mesures d'accompagnement personnalisé en français et en mathématiques, les autres disciplines sont absentes de ces mesures. En revanche, en classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, d'autres disciplines sont présentes (technologie – SVT et physique-chimie avec un dispositif de 2 classes réparties en 3 groupes et un dédoublement de 1h00 en espagnol). En classe de 5<sup>ème</sup>, un dédoublement d'une heure est effectué en SVT et Physique-chimie. Cette organisation a été rendue possible dans le cadre de la marge d'autonomie de l'établissement.
- **les choix d'orientation des élèves** : Des choix privilégiant la proximité géographique. Une réflexion est à mener sur la politique d'orientation du collège avec la Psy-EN, afin d'apporter aux élèves et aux parents une plus grande connaissance des filières et des établissements situés en dehors du bassin disposant d'un internat.
- **le lien entre les différents acteurs de l'établissement** (entre les professeurs, entre le CDI et les professeurs, entre la vie scolaire et les professeurs) : S'il existe des échanges informels entre les enseignants et des pratiques collaboratives dans certaines disciplines, les personnels enseignants souhaiteraient travailler davantage ensemble, en incluant les enseignants en service partagé. Ces derniers gagneraient à bénéficier d'une affectation pluriannuelle, sur une période déterminée, ceci afin de faciliter la poursuite des projets mis en place au sein du collège.
- **les relations avec les familles** : Dialogue permanent avec les parents. Toutefois, dans leur grande majorité ces derniers travaillent en dehors de l'agglomération Nord Grande Terre. Il semble nécessaire de repenser les horaires et modalités des rencontres avec les familles (distanciel et présentiel), de planifier sur l'année les moments forts de l'année scolaire afin de leur permettre de s'organiser et s'impliquer davantage dans la vie de l'établissement. La mise à disposition d'un espace parents faciliterait cette implication.

Comment favoriser le lien entre tous les acteurs de la communauté éducative et rendre plus efficaces les dispositifs en place ?

### Gestion de l'hétérogénéité :

- mieux connaître les élèves à leur arrivée en 6<sup>ème</sup> en analysant et en exploitant, dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>ème</sup> et dans l'ensemble des disciplines, les résultats aux tests de positionnement nationaux.
- favoriser le travail en équipe, la concertation et la mutualisation des pratiques, l'harmonisation des progressions et des niveaux d'exigence.
- impulser une démarche individuelle/collective de développement professionnel visant à optimiser la prise en charge des élèves : pédagogie différenciée, pédagogie par le numérique, évaluation par compétences ...

**Choix d'orientation des élèves** : encourager les équipes à approfondir leur connaissance des différentes filières proposées dans l'académie. La direction de l'établissement peut s'appuyer sur l'équipe de la Délégation de Région Académique à l'information et l'orientation (DRAIO) pour former les professeurs principaux comme l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives à l'accompagnement des élèves à l'orientation. La prise de contact envisagée par la direction avec des lycées situés en dehors du bassin Nord Grande Terre devrait permettre d'ouvrir le champ des possibles pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.

### Relations avec les familles

- S'appuyer sur les parents investis pour toucher ceux qui le sont moins (formation des parents d'élèves délégués, association des parents d'élèves, organisation d'événements au sein du collège). La direction de l'établissement peut prendre l'attache du représentant de la collectivité départementale en vue de la construction ou de l'aménagement d'un espace parents au sein du collège.

## 5. Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées

Après le temps de restitution envisagé par l'équipe de direction et le groupe d'évaluateurs auprès des différents acteurs (personnels de l'établissement, parents, élèves), un certain nombre d'actions devraient permettre de faciliter la mise en œuvre opérationnelle des pistes de travail énoncées :

- Réflexion portant sur :
  - l'heure de début des cours pour les élèves en classe de 6<sup>ème</sup> ;
  - la mise en synergie des actions pédagogiques et éducatives menées, afin de faciliter pour les élèves l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Poursuite des formations d'initiative locale (FIL) ;
- Interventions disciplinaires ou par pôles disciplinaires des corps d'inspection sur l'entraînement et l'évaluation des élèves par compétences.
- Identification des besoins de formation des autres personnels lors de la mise en place du plan de formation de l'établissement (secrétaire d'intendance, AED, ATTEE).

L'élaboration du projet d'établissement devrait permettre aux équipes de formaliser les orientations prises.